

PROCES-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2026

CONVOCATION DU 20 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six juin à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la Présidence de Jean-Philippe CLERC.

Présents (14) : CETRE Thomas, CHARNET Madisson, CLERC Jean-Philippe, GAUTHERON Raphaël, GREBOT Chantal, GREEN Samantha (arrivée à 19h45 en cours de séance au point 4), GREGOIRE Danaelle, MALET Bruno, PARODAT Caroline, PIOTELAT Anne-Laure, GRAPPE Pascal, SECOND Pascal, VIGOUREUX Tristan, ZANCHI Catherine

Excusé (1) : Pascal FEBVRE (donne pouvoir à Pascal GRAPPE)

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

13 présents à l'ouverture, 14 après l'arrivée de Samantha Green à 19h45

Secrétaire de séance : Mme Caroline PARODAT

Madame Caroline PARODAT a été désignée en qualité de secrétaire à l'unanimité par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 29 mai 2026
3. Relevé des décisions
4. Compte-rendu des réunions
5. Délibération délégation au maire : droit de préemption fonds de commerce
6. Facturation Électronique ventes de bois
7. Remboursement location Maison de l'Haut, salle des fêtes (réservation annulée)
8. Point sur la campagne de stérilisation des chats
9. Point sur le marché de travaux RIDET
10. Radars pédagogiques
11. Organisation Jeudis de pays, Apéro des bénévoles, Fête patronale
12. Subvention
13. Urbanisme
14. Informations et questions diverses

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire demande le retrait du point 5) Délibération délégation au maire : droit de préemption fonds de commerce, qui sera remis au prochain conseil. Il demande également de mettre le point « 8) Point sur la campagne de stérilisation des chats » après le point 3) relevé des décisions, du fait de la présence des bénévoles qui s'occupent de la stérilisation des chats.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce changement. L'ordre du jour est adopté et modifié comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 29 mai 2026
3. Relevé des décisions
4. Point sur la campagne de stérilisation des chats
5. Compte-rendu des réunions
6. Facturation Électronique ventes de bois
7. Remboursement location Maison de l'Haut, salle des fêtes (réservation annulée)
8. Point sur le marché de travaux RIDET

9. Radars pédagogiques
10. Organisation Jeudis de pays, Apéro des bénévoles, Fête patronale
11. Subvention
12. Urbanisme
13. Informations et questions diverses

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Suite à l'adoption de l'ordre du jour, et avant la suite du conseil, le maire propose de faire un point sur la canicule. Une permanence le lundi 22/06 matin du maire a permis d'organiser la gestion des lieux de replis des écoles, le mardi les secrétaires de mairie ont contacté les personnes vulnérables de la commune.

Le PCS a été activé le 25 juin, la préfecture a été informée, Pascal GRAPPE a contacté tous les référents des quartiers pour leur demander de s'assurer que toutes les personnes vulnérables allaient bien et de lui remonter les informations. Le CCAS avait été alerté en début de semaine pour la vigilance à avoir vers les personnes fragiles et / ou âgées.

La municipalité a mis à disposition 3 salles communales climatisées (salle du conseil, salle des fêtes + cantine) et a eu l'accord de la CCBHS pour utiliser la médiathèque et permettre aux écoles de s'y déplacer, avec l'implication de bénévoles de l'ABC. Des échanges réguliers ont eu lieu avec les services de l'inspection académique. Cette réactivité de la municipalité a été appréciée par la directrice de l'école et les parents, évitant ainsi une fermeture de l'école.

2. Approbation du procès-verbal du 29 mai 2026

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

3. Relevé des décisions

4. Point sur la campagne de stérilisation des chats

Monsieur le Maire a invité les bénévoles en charge de la campagne de stérilisation des chats sur la commune. Il donne la parole à Manon GUYOT, Florence GUYOT et Delphine GAUTHERON présentes en salle de conseil.

Une trentaine de chats errants ont été identifiés sur le quartier Rue des Canes / Guinetta. 5 chats ont été « trappés » (capturés) (3 femelles – dont une gestante – et 2 mâles) et stérilisés, 5 chatons infestés par la teigne ont été recueillis (pour prise en charge par l'AFFA). Dépense totale de 389 € (le reste à charge pour la commune étant de 289 € car 20 € sont pris en charge par l'AFFA pour chaque stérilisation). Le budget communal initial est pour rappel de 1 000 €.

Les captures sont rendues difficiles du fait que certains habitants nourrissent régulièrement et en profusion les chats errants, une pédagogie constante est faite vers ces personnes. Il manque des bénévoles pour faire les allers retours pour les chats à la clinique de Toulouse le Château. 27 chats domestiques ont été signalés par leurs propriétaires, avec photos et informations afin de les relâcher s'ils sont capturés. Les bénévoles désinfectent les draps et linge après chaque transport. C'est l'AFFA qui fournit tout le matériel pour le trappage (appâts...).

Décision est prise avec les conseillers et bénévoles de prolonger sur le même secteur la campagne en cours jusqu'à fin août, une nouvelle communication aura lieu.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercient les bénévoles, aidés des conseillers, Raphaël GAUTHERON et Thomas CETRE, pour ce travail jugé d'intérêt général pour la commune.

5. Compte rendu des réunions

- **30/05 : réunion CCAS** : présentation aux nouveaux membres des missions du CCAS, décision de renouveler le soutien à la carte jeune, et maintenir les animations existantes, avec de nouvelles idées.
- **30/05 : AG Communes forestières** – Raphaël GAUTHERON et Thomas CETRE font un point sur la forêt et son évolution : arbres très secs, des ventes à prix correct, les fortes chaleurs et orages qui suivent sont préoccupants, changement du bureau de l'association, de nombreuses formations sont prévues.
- **01/06 : réunion personnel communal** : Monsieur le Maire a réuni les agents de la commune pour une réunion d'échanges et d'interconnaissance : Nathalie CANET (Secrétaire générale) et Déborah STRZELECKI (secrétaire), Valerie BOUVIER (femme de ménage), Bernard BONNIN (employé technique) et Annick ADLINE (vacataire gestionnaire des salles).
- **05/06 : AG de l'AMJ, nouveau bureau** : Sandrine Gauthier-Pacoud (maire de Mesnois) présidente, Nolwen Marchand (maire de Prémanon) secrétaire générale, Dominique Bonnet (maire de Poligny) premier vice-président en charge de l'intercommunalité, Jérôme Tournier (maire de Domblans) deuxième vice-président en charge de la formation des élus, Sylvie Paris Faudot (maire de Lombard) trésorière, Chantal Martin (maire d'Ardon) , Christian Buchot (maire de Maynal) , Antoine Vuitton (maire de Rothonay).
- **07/06 : AG de l'ACCA de Commenailles** : Dany Lullier a été élu président.
- **08/06 : RDV à la terre** : dernière réunion avant le 1^{er} atelier décoration programmé le 4 juillet.
- **09/06 : préparation Jeudis de Pays** : le cahier des charges impose qu'on ne fournisse pas d'assiettes, couverts ou verre jetable. Nous mettrons de la vaisselle à disposition au cas où, le verre de bienvenue est offert aux producteurs. Le préfet sera présent sur les jeudis de pays vers 19 h. Il n'y aura pas de groupe de musique. Pascal CORDIER (animateur téléphérique à lait) fera une animation de mise en avant des producteurs pour un coût de 100 €.
- **09/06 : Commission CCBHS enfance et services éducatifs** : Madisson CHARNET explique que cette première réunion consistait à la présentation de l'existant, des budgets. Deux groupes de travail ont été constitués : repas et animations.
- **10/06 : Réunion Responsables Sports CCBHS** : Monsieur le Maire a reçu Mathieu Rochet et Quentin Paroisse sur le sujet de la compétence sports et la gestion du stade de foot de Commenailles. Un point a été fait également sur les terrains de tennis, dont la convention avec la CCBHS a expiré.
- **10/06 : RDV du Maire** avec Manon Guyot, elle est installée à Commenailles en tant qu'ostéopathe pour animaux, également bénévole pour la campagne stérilisation chats.
- **10/06 : Commission vie associative, jeunesse et citoyenneté** : Caroline PARODAT a participé à cette commission qui a réalisé un état des lieux des terrains de sport, des associations financées par la communauté de communes et des projets d'investissement en infrastructures.

- **11/06 : commission solidarité, action sociale et services à la population** : Caroline PARODAT rend compte de cette réunion, discussion sur les actions sociales sur le territoire, notamment France Service, le Fablab et les initiatives pour être au plus près des habitants (comme les « cafés gourmands » de l'EVS).
- **11/06 : visite du préfet** : Le préfet a visité la tuilerie puis s'est rendu sur la place pour découvrir le projet de rénovation RIDET, l'état via la DETR étant un financeur important.
- **12/06 : Conseil d'école** : Madame la Directrice, Nathalie Tatre, quitte ses fonctions et sera remplacée par Léo Charles. Des travaux de peinture (12 000 €) et le remplacement d'ordinateurs sont prévus cet été. Un problème de sécurité lié aux copeaux de bois dans la cour a été soulevé et devra être résolu.
- **15/06 : Commission CCBHS Culture** : Anne-Laure PIOTELAT explique au conseil qu'il a été question de tout l'historique et des chantiers en cours.
- **15/06 : Syndicat des 3 rivières** – Pascal SECOND : ce syndicat dessert 40 communes au sein d'un secteur très rural. Cette configuration géographique implique des contraintes techniques importantes, une visite des installations sera organisée pour les membres du bureau à Pleure.
- **17/06 Réunion responsables BJF** : Monsieur le Maire et les deux adjoints Pascal Febvre et Pascal Grappe ont reçu les responsables de BJF, le sujet était la tonte du stade (un robot tondeuse était de l'avis de tous un investissement à envisager par la CCBHS), le soutien de la municipalité (subvention, prêt de salle ...).
- **18/06 : réunion stockage dans les bâtiments**, un tour de tous les bâtiments communaux a été fait par le Maire et les adjoints pour optimiser le stockage et voir ce qui est utile à garder ou non.
- **19/06 : RDV Potentiel HAN** : l'association installée dans le local en face du cabinet infirmier va connaître un changement de gouvernance à la rentrée.
- **20/06 : RDV Manon Mazué – Lynx** : bénévole au centre ATHENA, elle souhaite que la commune mette des panneaux attention Lynx à des endroits stratégiques, ce sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- **20/06 : Visite Déchetterie Bletterans** – Danaelle GREGOIRE a participé à la visite de plusieurs services du SICTOM avec mise en place d'ateliers découvertes. En 2027 ils récupéreront la collecte du verre donc gros impact (installations, camion...) possibilité de mettre en place des animations sur les communes ou dans les écoles - proposition d'une visite du site de Courlaoux.
- **21/06 : AG BJF**, Monsieur le Maire s'est rendu à l'AG, et a rendu compte aux élus des activités de BJF, 38 licenciés sur Commenailles sur 350 adhérents BJF. Des projets en direction des écoles, des publics de l'association Demi-Lune et du foot en marchant.
- **23/06 formation affouages** – Thomas CETRE a suivi la formation, avec beaucoup de rappels sur l'évolution des réglementations, la sécurité avec le conseil de port des EPI (et pas l'obligation) et l'attention à porter par les délibérations et les conflits d'intérêt.
- **23/06 : réunion préparation CMJ** : le renouvellement est lancé pour février 2027. Il concernera les élèves du CM1 à la 5ème, avec un parcours de sensibilisation à la citoyenneté incluant une visite de la mairie.
- **24/06 : conseil communautaire** : présentation des projets en cours (cité des vins à Chateau Chalon) , tourisme avec la signature convention Jurabsolu - restauration collective - - projets immobilier.

- **25/06 : Réunion Natura 2000** (Pascal SECOND et Thomas CETRE) zonage protection environnement avec de nouvelles zones Natura 2000 sur la commune en concertation avec les municipalités concernées, échéance 2027.

6. Délibération n°26/06/2026-01 Facturation Électronique ventes de bois

À compter du 1^{er} septembre 2026, la réforme de la facturation électronique (article 289 bis du CGI) impose aux collectivités d'émettre et de transmettre leurs factures via la plateforme **Chorus Pro**.

Situation actuelle

L'ONF assure, dans le cadre du régime forestier, la commercialisation des coupes de bois des forêts communales et facture ces ventes pour le compte de la commune. Cette organisation doit évoluer pour se conformer à la nouvelle réglementation.

Les deux options proposées

Sans mandat : la commune prend elle-même en charge l'émission des factures électroniques via Chorus Pro, sur la base d'un bordereau de facturation mis à disposition par l'ONF sur le Portail des collectivités.

Avec mandat : la commune confie à l'ONF le soin d'émettre et de déposer les factures sur Chorus Pro en son nom. Ce service est **gratuit** et révocable à tout moment par délibération. Le conseil municipal autorise l'option du mandat, limité aux **ventes simples** (art. L. 214-6 du code forestier), à l'exclusion des ventes groupées.

Le mandat porte uniquement sur la **facturation** — le recouvrement reste assuré par le **comptable public**. Il est valable pour la durée du mandat électoral et le Maire est autorisé à signer la convention. La commune doit faire connaître son choix à l'ONF **avant le 31 août 2026**.

Vu la présentation faite par Monsieur le Maire,

Vu les explications données,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de donner mandat à l'ONF pour la facturation électronique de la vente de bois

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

7. Délibération n°26/06/2026-02 : Remboursement location (réservation annulée)

Monsieur le Maire a reçu deux courriers demandant l'annulation de réservation de salles communales pour des raisons personnelles indépendantes de leur volonté, et demandent le remboursement des sommes versées :

- Monsieur Stéphane GAUDILLAT souhaite annuler la réservation de la salle des fêtes du 1^{er} août 2026
- Mme Dominique BAUDUIN souhaite annuler la réservation de la maison de l'Haut du dimanche 12 juillet 2026

Après débat,

Vu les explications données,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de rembourser les deux locations à M. Gaudillat et Mme Bauduin :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

8. Point sur le marché de travaux RIDET

Monsieur le Maire fait état du marché de travaux de la rénovation du bâtiment RIDET.

Sur les 13 lots du projet de rénovation RIDET, 12 entreprises ont été désignées comme titulaires pressentis.

Le total des travaux issus de l'appel d'offre est de **1 637 291,53 € HT** pour une estimation initiale de **1 791 845,00 € HT**. Un lot (le 11 chauffage et ventilation) est encore en négociation à la date de ce conseil.

La préfecture du Jura a attribué une subvention DETR de 286 482 €. Monsieur le maire explique que d'autres subventions sont en attente avec des temporalités différentes (FEDER Rural, l'aide au territoire du CD39...). Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage est en cours de rédaction entre la commune de Commenailles et la CC Bresse Haute Seille pour la partie périscolaire, la CCBHS ayant la compétence périscolaire, c'est elle qui doit déposer un dossier DETR.

Le projet de rénovation RIDET a été présenté au directeur territorial (Bourgogne France Comté) de la banque des territoires pour solliciter un prêt, et a reçu un premier avis favorable, le dossier doit maintenant être déposé pour instruction avec les derniers éléments financiers et techniques.

Un RDV avec le conseiller aux décideurs locaux est prévu le 3 juillet, il permettra de valider la capacité d'emprunt de la commune.

Calendrier et prochaines étapes :

Permis de construire (PC) : L'avis de l'ARS est favorable, l'arrêté du PC est attendu sous peu.

Notification du marché : Elle interviendra sur décision du conseil et obtention du PC.

Démarrage des travaux : Si la notification du marché est faite dans l'été, les travaux sont envisagés pour l'automne 2026, en commençant par la phase de désamiantage.

Un important travail de tri et de déménagement des locaux actuels doit être anticipé pour l'été, dans le cas où des travaux débuterait à la rentrée.

9. Radars pédagogiques

4 radars pédagogiques ont été installés en 2013. Leur maintenance annuelle cumulée depuis 2018 représente pour information la somme de 6 934,40 €.

Trois radars (Rue de la Tuilerie, Rue du champ de Foire, Rue des Erables) présentent des problèmes de batterie. Celui de la rue des Combes a de très nombreux dysfonctionnements. L'éclairage public est coupé la nuit depuis juin 2025, le temps de charge des batteries est insuffisant en été. Ce problème ne se pose pas en hiver car l'éclairage public s'allume très tôt, il y a donc bien 6 heures de charge d'affilées des batteries. En été l'éclairage public s'allume très tard (22h environ) pour se couper à 23 heures. Nous sommes donc loin des 6 heures de charges d'affilées. Une alimentation permanente pourrait régler le problème de batteries (une demande de faisabilité sera faite à l'entreprise Favier).

Les 4 radars enregistrent la vitesse sur des clefs USB qu'il faut récupérer manuellement (danger de hauteur et pas de régularité de remplacement), les informations de vitesse ne sont pas fiables.

Les problèmes de vitesse sont concentrés sur la rue des Combes / rue des Erables mais aussi rue du champ de foire.

Monsieur le Maire présente un devis daté 16 juin 2026 à 4 044 € TTC qui consisterait en :

1. Pose d'un panneau photovoltaïque pour les radars suivants :

- Rue du Champ de Foire
- Rue de la Tuilerie
- 45 rue de Erables

2. Remplacement du radar situé 25 rue des Combes par un radar neuf (données en Bluetooth) équipé d'un panneau photovoltaïque

Un débat s'ouvre ensuite sur l'efficacité réelle des radars pédagogiques. D'autres dispositifs existent comme les feux récompenses, ou encore des aménagements routiers, plus contraignants mais certainement plus efficaces, un RDV sera demandé aux services techniques du département pour évaluer les possibilités d'aménagement. Décision est prise pour le moment de ne pas valider le devis de remplacement des radars, un groupe de travail pourrait être constitué sur le sujet sécurité routière et solutions de ralentissements.

10. Organisation Jeudis de pays, apéro des bénévoles Fête patronale

- **Jeudis de pays** : 2 juillet 2026 organisation calée, ACCA buvette avec soutien du comité des fêtes.
- **Apéro Bénévoles 24 juillet 18h30** : porté par la municipalité en lien avec le comité des fêtes. Présence souhaitée des conseillers au service, l'idée est de valoriser les bénévoles impliqués dans les animations en lien avec la commune, les actions sociales, le PCS etc... avec invitation des agents.
- **Fête Patronale 25 juillet** : Activités de l'après-midi : De 16h à 18h, un défilé et un concours de vélos décorés sont organisés, confection de cerfs-volants. Un repas est proposé au tarif de 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants. La fête se clôturera par un concert, une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice.

11. Délibération n°26/06/2026-03 : Demande de subventions

Le Maire indique avoir reçu 1 demande de subvention :

- **Anciens combattants** : Monsieur le maire propose une subvention à hauteur de 200 € pour soutenir l'association des anciens combattants. Ils perpétuent sans relâche le devoir de mémoire et sont un maillon essentiel de la citoyenneté.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de donner une subvention de 200 € à l'association des anciens combattants.

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

12. Urbanisme

	Nom du demandeur	Adresse du projet	Référence cadastrale	
<u>Déclarations de travaux déposées</u>	<u>JALLEY Grégory</u>	<u>150 rue de la Fromagerie</u>	<u>ZO 173</u>	<u>Pose de 4 panneaux solaires sur garage</u>
<u>Permis de construire déposé</u>	<u>JANICOT Rémy</u>	<u>55 Chemin des Egarés</u>	<u>ZI 13</u>	<u>Extension d'un bâtiment de commerce de 50m2</u>
<u>Déclarations de travaux acceptées</u>	<u>La Maison Pour tous</u>	<u>Rue des Piochys Résidence de la Cure</u>	<u>ZP 23</u>	<u>Remp bardage + poteau par bac acier et poteaux acier bleu</u>

	<u>CASSABOIS Adrien</u>	<u>560 chemin des Jonquilles – Le Grand Bois</u>	<u>ZH 09</u>	<u>Transf cabanon bois en chaufferie agglo</u>
	<u>JANICOT Rémy</u>	<u>55 chemin des Egarés -</u>	<u>ZI 13</u>	<u>Changement toit en bac acier</u>
	<u>SIMMEN Dominique</u>	<u>1010 rue de la Forêt – Le Villarnier</u>	<u>ZW 84</u>	<u>Piscine semi-enterrée</u>
<u>Certificat d'urbanisme (a) déposé</u>	<u>Maître JACQUES Xavier</u>	<u>Champ de Maison Brûlée</u>	<u>ZY 60</u>	-
<u>Droit de préemption</u>	<u>Maître Céridween Richard P/c GORSE Pascale</u>	<u>495 rue des Chênes</u>	<u>ZR 102 -113</u>	<u>Pas de préemption</u>
	<u>Etude Belle Frise P/c MONNOT René</u>	<u>Rue du Bief Marlot – Le Vernois</u>	<u>ZY 31 43</u>	<u>Pas de préemption</u>

13. Informations et questions diverses

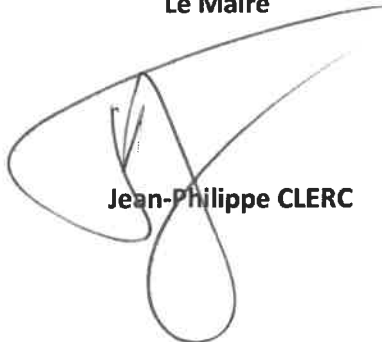
- Arrêt de l'association club du temps libre : le club des aînés arrêtera son activité à la rentrée, et a annoncé vouloir verser son excédent de trésorerie à la GYM de Commenailles.
- Salon de coiffure : une personne est toujours intéressée pour racheter le fond, elle est en cours de négociation avec sa banque, il faudra prévoir des travaux de rafraîchissement du local
- Appartement du Vernois : mandat donné au cabinet d'huissier, en cours
- Emploi d'été : 2 candidats - entretiens lundi 29/06 - Elan emploi a aussi été sollicité
- Mare du Villarnier : suite à l'information de Catherine ZANCHI (voir conseil du 03/04) Raphaël GAUTHERON explique qu'il n'y a pas de vase au fond. Il faudrait faire un léger curage et remettre du caillou au bord pour retracer le contour. Le travail nécessaire est moins important que prévu. Un devis sera demandé.

Fin de la séance à 23h30.

Secrétaire de séance

Caroline PARODAT

Le Maire



Jean-Philippe CLERC